

Seconde pro agricole Nature-Jardin-Paysage-Forêt par apprentissage


Formation de niveau 4

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Code Diplôme 403 214 04– Code ROME A1203 - A1204 - A1202 paysage, forêt et espaces naturels

Public concerné	Vous êtes passionné par la nature et le travail extérieur	
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> Après une classe de 3^{ème} minimum ou 16 ans révolus Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage, de la forêt ou des espaces naturels <p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> Souhaiter vivre des expériences en entreprise pour découvrir les métiers du secteur du paysage, de la forêt ou des espaces naturels Faire preuve de savoir-être en entreprise Passer un entretien de motivation avec la Direction ou son représentant Demander une affectation selon la procédure académique d'affectation (AFFELNET) auprès de votre établissement. <p>Dates/Délai d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur cfa-mfr-coutances.fr) 	
Présentation générale	Formation par apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> cycle de la seconde sur 1 année : 17 semaines de cours en présentiel, 35 semaines en entreprise 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Faire découvrir les trois secteurs que sont les travaux paysagers, la forêt, les espaces naturels et ruraux Faire acquérir un début de professionnalisation Préparer les élèves à la poursuite d'étude en BAC Pro (1^{ère} et terminale) 	
Contenu de la formation	<p><u>Enseignement Général</u></p> <p>EG1: Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Physique Chimie 25 heures Mathématiques 51 heures Bio Eco 48 heures Informatique (TIM) 24 heures <p>EG2 : Construction d'une culture humaniste</p> <ul style="list-style-type: none"> Français 51 heures Histoire 12 heures Géographie 12 heures <p>EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> Sciences Economiques et Sociales 25 heures Anglais 34 heures Education Socioculturelle 24 heures 	<p><i>Durée : 1 an 595 heures</i></p> <p>35 H hebdomadaire</p> <p>soit :</p> <p>17 semaines de cours</p> <p>Apprentissage :</p> <p>35 semaines en entreprise</p>

	<p>EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPS 34 heures - EMC 12 heures <p><u>Enseignement Professionnel</u></p> <p>EP1: Contexte des chantiers d'aménagement 50 heures EP2: Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels 50 heures EP3: Spécialisation professionnelle : Travaux des aménagements paysagers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technique 36 heures - Reconnaissance des végétaux 30 heures <p><u>Enseignement lié à l'alternance</u></p> <p>Accueil 13h Bilan Stages 34h Bilan-Carnet 17h Services 13h</p>	
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>La pédagogie de l'alternance</p> <p>En devenant acteur de sa formation, l'apprenti progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études.</p> <p>En partant du concret, l'apprenti visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p>	
	<p>Des outils indispensables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le carnet de liaison, toujours dans le cartable de l'apprenti, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître d'apprentissage et formateur CFA MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation de l'apprenti. • Les relations parents / équipe pédagogique / entreprise <p>Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles et l'entreprise. Des contacts réguliers permettent de prendre les éventuels problèmes en amont, de baliser l'orientation au mieux et de suivre la progression de l'apprenti.</p>	
	<p>Modalités</p> <p>Le principe pédagogie de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'apprenti a vu en entreprise pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages. Après le temps en entreprise, l'apprenti va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences. Cette restitution à chaque session CFA MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>	
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être » • Découvrir la réalité des métiers, le monde du travail, des adultes. • Accroître son réseau de relations. 	

<p>Coût de la formation</p>	<p>Entreprise Secteur Privé Financement 100 % OPCO dont dépend l'entreprise, gratuit pour l'apprenti - Reste à charge pour l'apprenti : 3,50€/repas et 7€/nuit - - Adhésion annuelle association du CFA-MFR : 25€</p> <p>Entreprise Secteur Public Financement 100 % CNFPT, gratuit pour l'apprenti - Reste à charge pour l'apprenti : 3,50€/repas et 7€/nuit - Adhésion annuelle association du CFA-MFR : 25€</p>
<p>Responsable de l'action Contact</p>	<p>Responsable administratif : M. PRUVOST Patrick patrick.pruvost@mfr.asso.fr</p> <p>Responsable pédagogique : Mme. FARDAO Hugues hugues.fardao@mfr.asso.fr</p>
<p>Suivi en entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises supports de l'apprentissage sont : les entreprises de travaux paysagers, mairie, collectivité locale, golf, camping... • La recherche des entreprises est assurée par le futur apprenti et sa famille en collaboration avec le CFA MFR. • Le carnet de liaison, les visites en entreprise, le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal. • La déclaration de dérogation aux travaux interdits en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans en formation professionnelle devra être complétée.
<p>Evaluation de la formation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'apprenti en rapport avec son projet 2. Mesure des acquis de l'apprenti (devoirs formatifs, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude) 3. Mesure de la satisfaction des familles, de l'apprenti en cours de cycle de formation, par un bilan pédagogique semestriel 4. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'enseignement agricole 5. Enquête de satisfaction des familles, de l'apprenti après l'année de seconde (bilan à 3 mois)
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echange permanent avec l'apprenti sur son projet professionnel • Poursuite d'études vers un Bac Pro
<p>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</p>	 <p>Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite</p> <p>Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane ANFRAY - jane.anfray@mfr.asso.fr</p>

Référencement : date de révision : août 2022